

# #Canicule

## Villeneuve-la-Garenne mobilisée

Dès lundi, avec l'arrivée de la canicule, la Municipalité de Villeneuve-la-Garenne a ouvert sa cellule de crise pour déployer un plan de gestion de canicule. Plusieurs dispositions ont été prises afin d'intervenir efficacement auprès des personnes les plus fragiles et proposer des points de rafraîchissement à la population. Pour le confort de tous, la Ville invite fortement les habitants à se rendre dans ces lieux.

### Les parcs, bulles de fraîcheur

Squares, parcs, promenades, Villeneuve-la-Garenne, ville parc, offre une diversité d'espaces verts et ombragés où chacun peut venir se rafraîchir et se détendre. Exceptionnellement, en période de fortes chaleurs, la Municipalité active l'arrosage automatique dans les espaces verts entre 15h et 19h pour offrir aux habitants des points de rafraîchissement d'eau. Il est aussi rappelé aux habitants la présence de jeux d'eaux et de brumisateurs au parc des Chanteraines (secteur Les Tilliers et Les Fiancés).

#### En chiffres

Villeneuve-la-Garenne compte 30 hectares d'espaces verts, sans compter le parc départemental des Chanteraines et ses 80 ha dont + de 40 sont sur la commune. Et aussi + de 3 000 arbres où trouver de l'ombre. Essentiels à notre cadre de vie, ils permettent, aussi et entre autre, de rafraîchir les sols et de réduire la pollution atmosphérique, etc.

### La piscine municipale

Autre disposition exceptionnelle : le nouvel aménagement des horaires d'ouverture de la piscine municipale au public : de 12h à 20h du lundi 24 au jeudi 27 juin, de 12h à 22h ce vendredi 28 juin.

Samedi 29 juin, elle est ouverte aux horaires habituels > 9h30 - 13h30 / 14h30 - 19h, ainsi que dimanche 30 juin > 09h30-13h30.

La Ville rappelle, par ailleurs, aux habitants que l'équipement municipal sera de nouveau ouvert tout l'été.

Le nombre maximum de places en instantané étant de 600, l'accès à la piscine sera donné en priorité aux Villenogarennois.

#### Avis aux baigneurs

Les deux bassins ont un seul système de filtration de l'eau. Aussi, lorsque survient un problème d'excrément ou autres dans un des deux bassins, la piscine municipale doit impérativement fermer l'ensemble du bâtiment pour effectuer l'entretien de l'eau, d'une durée minimum d'au moins 3h.

Pour cela, il est rappelé à l'ensemble des usagers (petits et grands) de prendre les précautions nécessaires (comme passer aux toilettes) avant d'accéder aux bassins ! De plus, les caleçons et les claquettes sont interdits, et le bonnet de bain est conseillé.

## **Autres « spots » fraîcheur**

pour bénéficier de la climatisation

- Une petite ou longue pause au centre commercial régional Quartz ou au Mc Donald,
- Une toile au cinéma Mégarama,
- Une halte au centre administratif et dans les supérettes.

## **Priorité à l'eau du robinet**

### **Fraîche et douce**

Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, Villeneuve-la-Garenne fait partie des 10 communes des Hauts-de-Seine qui bénéficient d'une eau douce. Une révolution toute en douceur mise en place par le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers. Cette eau adoucie 100 % potable est très agréable à boire, de quoi inciter les consommateurs à renoncer à l'achat de bouteilles en plastique. Pourquoi s'en priver ?

**Plus d'infos sur [www.sepg.fr](http://www.sepg.fr) et @SEPG92**

## **Dans les écoles et les structures d'accueil Petite Enfance**

Des mesures ont également été prises pour :

### **Écoles**

- adapter les repas (salade fraîche, repas froid, fruits et glaces), avec priorité donnée aux Maternelles,
- veiller à ce que chaque classe dispose d'un ventilateur et équiper celles qui n'en ont pas (distribution en cours),
- rafraîchir les cours de récréation quotidiennement,
- proposer des jeux d'eaux aux enfants,
- équiper chaque Groupe scolaire d'une salle « Fraîcheur »,
- s'assurer que les points d'eau soient fonctionnels dans toutes les écoles ainsi que les stores,
- et donner régulièrement de l'eau aux enfants.

De plus, en accord avec l'Éducation nationale, toutes les activités sportives et les sorties ont été annulées (sauf dans les lieux climatisés).

### **Crèches et halte-garderies**

- rafraîchir régulièrement les enfants : utilisation de gants. Et, de ventilateurs de façon exceptionnelle, en respectant les consignes de santé,
- alimenter chaque structure en eau fraîche régulièrement,
- proposer des jeux d'eau le matin ou en fin d'après-midi (après 16h)

Les températures sont vérifiées constamment afin d'utiliser les espaces plus frais. Quant aux sorties en extérieur, elles sont annulées pendant les pics de chaleur.

## Vigilance en direction des personnes isolées et vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'assure chaque jour, matin et soir, que l'ensemble des personnes inscrites sur le registre communal des personnes isolées et vulnérables\* se porte bien (soit plus de 80 personnes identifiées pour l'heure\*\*). En cas d'absence de réponse, une visite de contrôle à domicile est effectuée avant d'alerter si nécessaire les équipes d'aides et de secours. Cette procédure est appliquée même le week-end jusqu'à la levée du niveau 3 du plan canicule.

Par ailleurs, un kit canicule (Recommandations sur les bons gestes à adopter et un brumisateurs) a été distribué à tous les bénéficiaires de la restauration Seniors. Le CCAS propose même des portages de repas à domicile et au restaurant de la résidence autonomie « Les Nymphéas ».

En complément, une information « Adoptez les bons réflexes » a été diffusée à l'ensemble de la population dans le cadre du Plan Canicule. Elle est disponible sur le site Internet de la ville [www.villeneuve92.com](http://www.villeneuve92.com), dans les espaces d'accueils municipaux, auprès des commerçants et des pharmacies.

*\* personnes âgés de +65 ans, femmes enceintes, parents de jeunes enfants, personnes dépendantes, en situation de handicap ou malades à domicile.*

*\*\* Une augmentation d'inscrits de plus 13% par rapport à 2018.*

**Restez informé sur [www.villeneuve92.com](http://www.villeneuve92.com)**